IC/CKS

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2019- 0138 /PRES/PM/MESRSI/ MFPTPS/MINEFID portant création d'emplois au Centre national de la recherche Scientifique et technologique (CNRST).

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

	PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
VU VU	la Constitution; le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre;
VU	le décret n°2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du gouvernement;
VU	gouvernement; le décret n°2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement;
VU	la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des
VU	la loi n°010/2013/AN du 30 arril 2013 pontant règles de création d'établissements publics;
VU	le décret n°2004-548/PRES PM/MESSRS/MFB du 06 décembre 2004 portant érection du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique en Etablissements Publics de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT);

VU le décret n° 2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

VU le décret n° 2016-1288/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MS du 30 décembre 2016 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche;

Sur rapport du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 janvier 2019;

DECRETE

1

Article 1 : Il est créé au titre de l'année 2018, quarante-six (46) emplois de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) et repartis ainsi qu'il suit :

1) six (06) emplois de directeurs de recherche dont :

- un (01) emploi de directeur de recherche en Biochimie-Microbiologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de directeur de recherche en Biochimie-Microbiologie à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de directeur de recherche en Génétique et amélioration des plantes à l'Institut de de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de directeur de recherche en Génétique animale à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de directeur de recherche en Malherbologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de directeur de recherche en Agro-Pédologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA).

2) seize (16) emplois de maîtres de recherche dont :

- deux (02) emplois de maître de recherche en Linguistique descriptive à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de maître de recherche en Géographie rurale à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de maître de recherche en Géographie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Entomologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Agro-Pédologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Acarologie-Entomologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);

- un (01) emploi de maître de recherche en Agronomie (Science du sol) à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Agronomie Amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Agroforesterie/Ecophysiologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de maître de recherche en Chimie : Chimie-physique (Chimie des eaux) à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) ;
- un (01) emploi de maître de recherche en Mécanique appliquée à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de maître de recherche en Nutrition -Sciences des Aliments à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de maître de recherche en Parasitologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de maître de recherche en Physiologie Animale- Pharmacologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS).

3) Vingt-quatre (24) emplois de chargés de recherche dont :

- un (01) emploi de chargé de recherche en Sciences et gestion de l'Environnement à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Entomologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Zootechnie (Productions animales) à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Agronomie-Amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Sciences du sol, fertilité, fertilisation des sols à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Biologie et Ecologie Végétales à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);

- un (01) emploi de chargé de recherche en Agronomie (Sciences du sol) à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Phytopathologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un(01) emploi de chargé de recherche en Epidémiologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Santé Publique option Epidémiologie
 à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Parasitologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Microbiologie-Epidémiologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Génétique/Biologie Moléculaire à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Biochimie-Microbiologie à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Biochimie, Biologie Moléculaire à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Agro-Pédologie à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de chargé de recherche Nutrition-Sciences des Aliments à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Philosophie à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- deux (02) emplois de chargé de recherche en Sciences du langage à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Géographie des transports à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Ethique, Philosophie morale et Politique à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);

Article 2: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 14 fevrier 2019



Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Impoyation

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

Alkassoum MAÏGA

Seni Mahamadou OUEDRAOGO

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBAI YSORI

